

Groupement « EST »		Session 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Sujet : CAP Agent Polyvalent de Restauration			22129	
Épreuve : EP 2 – Mise en place de la distribution et service client			EP 2	
Coefficient : 5	Durée : 2 h maximum	Feuillet :	12	

INFORMATION AU JURY

Le jury est informé de l'organisation mise en place par le responsable du centre d'examen.

Il choisit avec le responsable du centre les activités à donner au candidat.

Il peut par écrit rédiger les consignes indispensables à cette activité et que le candidat devra respecter.

Le contrôle des températures des plats doit se faire en temps opportun au cours du service et doit être mentionné sur le document de la collectivité fourni au candidat.

NB : Le jury peut organiser l'épreuve de la façon suivante :

- conditionnement et / ou mise en place du self / point chaud : **30 minutes**
- service : **1 H 00 (maxi)**
- débarrassage et entretien du self / point chaud : **20 minutes**
- entretien oral avec le candidat : **10 minutes**

Le déjeuner du candidat peut avoir lieu avant ou après le service ou encore après la mise en place du self, il faut alors tenir compte des délais réglementaires liés au stockage des denrées pendant la distribution.

Entretien avec le candidat :

Le jury interroge le candidat sur les activités qu'il a réalisées et utilise les questions ci-jointes.

Groupement « EST »		Session 2005		Tirages
Sujet : CAP Agent Polyvalent de Restauration		Code(s) examen(s) 22129		
Épreuve : EP 2 – Mise en place de la distribution et service au client		EP 2		
Coefficient : 5	Durée : 2 h maximum	Feuillet : 2/2		

Organisation :

- cette activité peut se dérouler en différé.
- épreuve anticipée sur le mois de Mai, peut se réaliser en situation réelle d'entreprise ou en centre de formation.

EPREUVE	Déroutement pour le candidat					Observations
	30	1 h	30	2 h	30	
EP2	Préparation personnelle et découverte des lieux	conditionnement	mise en place distribution	entretien et rangement du poste et du matériel entretien oral	30	A partir d'un cahier des charges donné par l'entreprise ou le centre d'examen, le candidat réalise les tâches demandées. Durée du service : 1H30 maxi
1 enseignant + 1 professionnel	Observation des candidats Entretien oral Notation					Au cours de l'épreuve le jury peut interroger le candidat sur différents problèmes en relation avec l'activité du candidat. En fin d'épreuve, l'entretien porte sur les aspects scientifiques et technologiques en lien avec la situation (10 min maxi)
Déroutement pour le jury						

- FICHE DE NOTATION EPREUVE EP2 -

MISE EN PLACE DE LA DISTRIBUTION ET SERVICE AU CLIENT

CAP Agent Polyvalent de Restauration

JURY		CANDIDAT N°	
Date	Nom et signature		
COMPETENCES SAVOIR FAIRE	Exigence	Barème	Note
C1. S'informer Analyser des documents techniques relatifs à la distribution ou à la vente Etablir une communication professionnelle		1	
C2. S'organiser Choisir matériels et produits Respecter les consignes, les contraintes Organiser l'activité		2	
C3. Réaliser - Préparer les espaces ou les matériels de distribution, de vente de préparations alimentaires - Dresser des préparations froides - Mettre en œuvre des techniques de remise ou de maintien en température - Assurer la distribution, la vente de préparation culinaires - Accueillir, conseiller, prendre les commandes et servir le client - Entretien et ranger le poste de travail et le matériel utilisé. - Contrôler la qualité de la prestation - Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie (voir pénalités)	Vérifier les températures en cours de distribution	2 6 2 2 2	
Pénalités : (possibilité de retrancher un nombre maximum de 6 points)* - Tenue non adaptée (*) - Non respect des règles d'hygiène (1) - Non respect des règles de sécurité (2)		-2 -2 à -4 -2	
Savoir associés S1, S2, S3 (en lien avec l'activité et relatifs aux questions prévues avec les sujets)		2	
N.B : Le jury justifiera toute pénalité et note inférieure à 10/20		TOTAL /20	

(*) Tenue professionnelle complète = blouse, calot ou charlotte, chaussures de sécurité → enlever 1 pt par élément manquant

si non respect des éléments suivants :

- (1) règles d'hygiène : lavage des mains à bon escient (-2 pt), absence de bijoux et de vernis (-1 pt), de produits de désinfection adapté (-2 pt), temps d'action des produits (-1 pt)
- (2) règles de sécurité : utilisation des aides techniques à la manutention (-1 pt), prévention des risques électriques (-2 pt), prévention des risques de brûlure (-1 pt)

